

Que trouve-t-on ici ?

Cette rubrique est destinée aux étrangers arrivant à Besançon et aux personnes qui souhaitent les aider.



Les différents articles à droite présentent les "bonnes adresses" et le "mode d'emploi" des différentes ressources à Besançon dans les domaines du logement, du travail, de la santé, du droit, de la vie quotidienne, ou de l'apprentissage du français.

La rubrique centrale est un résumé des articles de chaque domaine et donne les adresses incontournables.

Chaque domaine a été traduit de deux manières :

- pour les 11 langues, la rubrique centrale est appelée "version courte"
- pour l'anglais, l'arabe, le russe, le turc et le serbe, le croate, l'ensemble des articles est appelé "version longue".

La difficulté d'une telle rubrique est son actualisation : nous remercions donc par avance les institutions, associations ou personnes citées de nous faire parvenir toute information utile en cas de changement (cette rubrique a été rédigée en septembre 2011, mise à jour en février 2017).

Se loger

En France, il existe différentes façon de se loger :

- Les logements sociaux :

Ce sont des logements destinés à des personnes qui ont des revenus moyens ou faibles. Ces logements ouvrent droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) : c'est une aide financière pour payer son loyer.

Pour avoir un logement social, il faut avoir un titre de séjour.

Pour s'informer sur la demande de logement social (logement public), on peut se rendre sur le site internet de la ville de Besançon, page : <http://www.besancon.fr/index.php?p=957>

- les logements privés :

Ce sont des logements que l'on loue à des propriétaires privés. Pour les trouver, il faut lire les petites annonces dans les journaux ou se rendre dans des agences immobilières (payantes).

- les logements pour personnes en difficulté :

Foyers, centre d'hébergement, centres pour demandeurs d'asile ou pour réfugiés.

Pour vous informer et vous accompagner :

- Proxim'Social - Service d'accueil, d'information et d'orientation physique et téléphonique.

Accès au service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30- 9 rue Picasso – Besançon 2050 (CCAS de Besançon).

Contact :

Tél : 0890210418

- Les travailleurs sociaux des centres médico-sociaux (CMS) de quartiers (il faut se rendre au centre médico-social de son quartier) :
- (CMP) Bacchus (centre-ville) – 1 place Bacchus – 03 81 25 87 00
- (CMP) Centre Médico-Social de Planoise - Conseil Général du Doubs- Immeuble Porte Lafayette - Centre hospitalier - 20 Boulevard Salvador Allende - 03 81 51 00 41.
- (CMP) Centre Médico Psychologique Planoise - 5 Rue Blaise Pascal - 03 81 41 85 40.
- (CMP) Saint Ferjeux – 30 rue Caporal Peugeot – 03 81 41 40 01
- (CMP) Saint-Claude – 7 Rue Jean Wyrsh, 25000 Besançon - 03 81 50 30 10.
- (CMP) Tristan Bernard (Palente – Clairs-Soleils) – 19 rue Tristan Bernard – 03 81 25 44 44.
- (CMP) Montrapon – 7 chemin de l'Épitaphe - **03 81 50 23 35.**
- Centre Médico Psycho Pédagogique - 22 Rue Chifflet - 03 81 81 19 67
- .A.M.S.P Centre d'Action Sociale Précoce du Doubs - Centre social - 9 Chemin de Palente - 03 81 47 74 50

Pour vous informer sur les allocations logement et savoir si vous y avez droit, contactez la CAF (Caisse d'allocation familiale) de Besançon- 2 rue Denis Papin- Tel : 0.810.25.25.30- www.besancon.caf.fr ou la Mini-CAF de Planoise - 1 avenue de l'île de France- Tel : 0.810.25.25.30

Demandeurs d'asile :

Des centres sont spécialement prévus pour votre hébergement, ce sont les CADA (Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile).

Immeuble le Major – 83 rue de Dolle – 25000 Besançon

Tél : 03 81 51 97 10

Contactez la Plate-forme d'Accueil et d'Orientation,

20 rue Gambetta- Tel : 03 81 47 99 15- Email : Cada@ahs-fc.fr

Permanences sans rendez-vous tous les lundis, mercredi et vendredi de 10h30 à 11h30.

Cette plate-forme offre aussi des services aux demandeurs d'asile qui ne sont pas hébergés en CADA

Réfugiés statutaires et bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Pour accéder à un CPH (Centre Provisoire d'Hébergement AHS-FC) 20 rue Gambetta – 25000 Besançon – Tél : 03 81 47 99 15

Il faut passer par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).

OFII - Direction de l'Asile : 44, rue Bargue - 75732 Paris Cedex 15 - Tel : 01 53 69 53 70.

OFII Besançon : 3 avenue de la Gare-d'Eau, 25000 Besançon – Tél : +33 3 81 25 14 39

En ligne

<http://www.ofii.fr>

Courriel :

besancon@ofii.fr

Hébergement d'urgence :

- SAAS (Service d'Accueil et d'Accompagnement Social).

10 rue Champrond, 03 81 41 22 60.

Horaires d'ouverture : En dehors de ces horaires, appelez le 115.

Lundi : 9h -12h et 16h : 30 – 17h : 30

Mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h – 17h: 30

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 10h : 30 - 12h et 14h - 17h : 30

- Solidarité femmes - (pour les femmes et leurs enfants dans les cas de violence conjugale).

15 rue des Roses (Palente) – ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h sauf mardi et jeudi matin – 03 81 81 03 90.

Travail

Pour travailler en France lorsque l'on est étranger, il faut une autorisation de travail

L'autorisation de travailler dépend du pays d'origine et du statut de la personne. Lorsqu'un étranger travaille légalement en France, il a les mêmes droits et devoirs qu'un travailleur français.

Pôle emploi est l'organisme incontournable en ce qui concerne l'emploi. Si l'on a l'autorisation de travailler, la première chose à faire est donc de s'y inscrire.

Il existe plusieurs Pôles emploi à Besançon. Pour s'inscrire, il faut se rendre dans le Pôle emploi de son quartier.

Les Pôles emploi à Besançon :

- Pôle emploi Besançon Palente, 6 rue du Muguet- 01 77 86 39 49.
- Pôle emploi Besançon Planoise, 8 Marc Bloch. - 01 77 86 39 49.
- Pôle emploi Besançon Thémis, 17 A rue Alain Savary

- o Adresse internet du Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Des organismes publics et privés peuvent aider et orienter les demandeurs d'emploi. Le service d'accompagnement, d'aide, de conseils pour l'emploi (CV, lettres de motivation, recherche des offres d'emploi, orientation...) est la plupart du temps gratuit.

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans : **La Mission locale**

10 C rue Midol 25044 Besançon - Tel : 03.81.85.85.85 <http://missionlocale-grandbesancon.org/>

Email : espacejeunes.besancon@ejfc.org

- Pour tous : les permanences emploi dans les **maisons de quartier** :

Palente, Clairs Soleils, Montrapon, Planoise, Grette/Butte, Rosemont/Saint Ferjeux/Amitié.

- Pour les demandes spécifiques des femmes : le **CIDFF** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Espace associatif 14 rue Violet - 03 81 25 66 69 – site national :

<http://www.infofemmes.com>

Pour tout renseignement, voir le site internet Portail Emploi Formation en Franche-Comté

<http://www.formation-emploi.org/>

Sur ce site, on peut trouver toutes les informations et beaucoup d'adresses nécessaires sur tout ce qui concerne l'emploi en Franche-Comté (recherche d'emploi, formations, validation des acquis de l'expérience, bilans de compétences, agenda des événements concernant l'emploi...).

Apprendre le français

- **Apprendre le français : mots clés**

On distingue l'Alphabétisation, pour les personnes qui n'ont jamais été à l'école, et le Français Langue Etrangère (FLE) pour les personnes qui ont été scolarisées dans leur langue maternelle.



- **Apprendre le français : mode d'emploi en France.**

On distingue trois situations différentes :

- Les personnes qui sont en France depuis moins de 2 ans et qui signent le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI).

C'est l'OFII qui oriente les personnes qui ont besoin d'apprendre le français vers un organisme de formation agréé. Après la formation, il faut passer un examen, le DILF (diplôme initial de langue française) qui porte surtout sur l'oral. Obtenir ce diplôme est une condition pour les titres de séjour. La formation est gratuite.

- Les personnes installées en France en situation régulière et qui recherchent un emploi : elles peuvent avoir droit à des formations prises en charge financièrement.

C'est Pôle-Emploi, la Mission locale, ou les organismes d'accompagnement vers l'emploi qui les orientent.

- Les personnes installées en France qui ne recherchent pas un emploi et celles dont la situation administrative n'est pas régularisée. Elles peuvent s'inscrire dans les maisons de quartier ou les associations qui proposent des actions d'apprentissage du français.

- **Apprendre le français : à qui s'adresser à Besançon ?**

- Office français d'immigration et d'intégration (OFII)

3 avenue de la Gare d'Eau 25000 Besançon. Tél. : 03 81 25 14 50

- Pôle emploi Besançon Palente, 6 rue du Muguet. Tél. : 01 77 86 39 49

- Pôle emploi Besançon Planoise, 8 rue Marc Bloch. Tél. : 01 77 86 39 49
- Pôle emploi Besançon Thémis, 17 A rue Alain Savary

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans : la Mission locale
10 C rue Midol 25044 Besançon - Tél : 03.81.85.85.85.

Email : espacejeunes.besancon@ejfc.org

- Les associations et structures de proximité qui existent dans 9 quartiers de la Ville de Besançon accueillent tous les demandeurs et leur proposent de participer à 2 séances par semaine.

On peut se renseigner auprès de la **MJC de Palente** qui coordonne ces actions 24 rue des Roses - tel : 03 81 80 41 80

Rejoindre leurs pages Facebook : <http://www.quartierlibre-besancon.fr/interactivite/facebook>.

Ou auprès de chaque maison de quartier :

Maison de quartier de Planoise

Centre Nelson Mandela

13 avenue de l'Île de France. Tél. : 03 81 87 81 20

Email : planoise.mdq@besancon.fr

Maison de quartier Grette/Butte

Association AGIR abcd

31 bis, rue Brûlard. Tél : 03 81 87 82 40

Email : grette.mdq@besancon.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h : 45 à 12h et de 13h : 30 à 18h mardi de 13h : 30 à 18h

Maison de quartier Montrapon Fontaine-Ecu

1, place Pierre de Coubertin. Tél : 03 81 87 82 80

Email : montrapon.mdq@besancon.fr.

Horaires d'ouverture :

- Période scolaire : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h le samedi de 10h à 12h
- Vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Espace associatif et d'animation des Bains Douches (Battant)

1, rue de l' Ecole. Tél. : 03 81 41 57 58

Email : bains-douches@besancon.fr.

Horaires d'ouverture

- Période scolaire : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 13h : 30 à 18h mercredi de 8h : 30 à 12h et de 13h : 30 à 19h
- Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

MJC Besançon – Clairs Soleils

Centre Martin Luther King. Tél : 03.81.41.55.66 ou 03.81.50.69.93

Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux 1 avenue

Ducat. Tél : 03 81 52 42 52

Email : maison.quartier@comite-stferjeux.fr.

Site : <http://www.quartierlibre-besancon.fr/>

Centre social des Chaprais / Viotte

ASEP – 22 rue Résal. Tél : 09 81 80 66 83

Comité de quartier de St Claude

5, rue Jean Wyrsh. Tél 03 81 50 62 25

Santé

En France, le système de santé permet à tout le monde de se faire soigner quel que soit sa situation et sa nationalité.

La protection maladie permet de se faire soigner à moindre coût.

Il est mieux de la demander avant d'être malade.

La personne en situation régulière dispose d'une couverture sociale avec un numéro de sécurité sociale :

- soit parce qu'elle travaille (ou est rattachée à son conjoint qui travaille)
- soit, si elle ne travaille pas, parce qu'elle est en France depuis plus de trois mois

Cette protection est composée de la sécurité sociale de base et d'assurances complémentaires : mutuelles, assurances privées, CMU ou AME (aide médicale d'état).

La CMU complémentaire et l'AME sont délivrées sous conditions. Elles permettent d'être soigné chez le médecin, le dentiste, à l'hôpital, au laboratoire et à la pharmacie.

Centre de sécurité sociale de Besançon : CPAM du Doubs, 2 rue Denis Papin – tel : 36 46 (numéro national - environ 6 centimes d'euro par minute).

Depuis l'étranger Tél : +33 811 70 36 46

- Le site officiel national de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr - Le site du Doubs de l'Assurance Maladie : http://www.ameli.fr/employeurs/votre-caisse-doubs/index_doubs.php

Sans argent ni protection maladie, accueil sans conditions à :

- La PASS (Permanence d'accès aux soins de santé) à l'hôpital Jean Minjot à côté du SAMU, 3 boulevard Alexandre Fleming (vers Planoise, Chateaufarine) – Tél : 03 81 66 81 66.

Les personnes qui n'ont pas ou peu d'argent et pas de protection maladie, et qui ont besoin de soins rapidement, peuvent recevoir les soins nécessaires à la PASS de l'hôpital en toute situation. C'est gratuit. Elles pourront y consulter un médecin, recevoir des renseignements/ informations (sur leurs droits par exemple), être accompagnées et obtenir si besoin un courrier médical destiné à accélérer l'ouverture des droits auprès de la Sécurité sociale. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 - Tél. 03 81 66 86 81.

- Médecins du monde - 7 rue Gambetta - 25000 Besançon – 03 81 51 26 47
caso.besancon@medecinsdumonde.net
- France humanitaire – Soins dentaires gratuits – 10 avenue Fontaine Argent – 03 81 80 97 13 – permanence le jeudi de 14 à 17h sans rendez-vous.

URGENCES

- Hôpital J. Minjot - Urgences : Adresse : 3 Boulevard Fleming, 03.81.66.81.66
- Médecin de garde à Besançon : 36 24
Liste de médecins à garde à Besançon et leurs coordonnées
<http://annuaire.lefigaro.fr/annuaire/ville/besancon-25/medecin-de-garde>

<https://www.allo-medecin-garde.fr/franche-comte/doubs-25/medecin-garde-besancon-25000>

Médecine ambulatoire
<http://www.macomme.info/article/medecine-ambulatoire-les-permanences-de-soins-en-region-78008>
- Pharmacie de garde : Appeler le commissariat : 03 81 21 11 22
Liste de pharmacies de garde à Besançon
<https://www.allo-pharmacie-garde.fr/franche-comte/doubs-25/pharmacie-garde-besancon-25000>
- Pompiers : 18.
- SAMU : 15.
- Police secours : 17.
- SOS Médecins : Centre médical public - 20 avenue Ile de France - Besançon 03 81 51 51 11.
- Enfance maltraitée : 119.

ADRESSES UTILES

- Hôpital Saint-Jacques : 2, place Saint-Jacques (centre-ville)
Tél. 03 81 66 81 66
- CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité) : 03.81.83.34.73.
 - o Mail : cics.25@orange.fr
 - o Site : <https://www.cics-centredeplanification.fr/>
- CDAG - Centre de dépistage anonyme et gratuit du sida, des hépatites et des IST (Infections Sexuellement Transmissibles). 15 rue Denfert Rochereau – 03 81 65 44 50.

Permanence téléphonique du Comede (Comité Médical pour les Exilés) pour une information sur l'accès aux soins et à une protection maladie au 01 45 21 63 12 le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 à 13h.

INFORMATION - ORIENTATION - ACCOMPAGNEMENT

Les assistants sociaux du centre médico-social (CMS) de votre quartier
Proxim'Social – 08.05.01.25.30.

Solidarité femmes Besançon : violences faites aux femmes.

15 Rue des Roses, 25000 Besançon – Tél : 03 81 81 03 90

Email : chrs@solidaritefemmes25.org

- Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de : 9h à 18h sauf mardi matin - Le vendredi de : 9h à 17h
- Permanence téléphonique :
Du lundi au vendredi de 9h : 30 à 17h sauf mardi et jeudi matin.
- Site <http://www.solidaritefemmes25.org/contacts-page/>

Santé mentale : les Centres Médico-Psychologiques (CMP)

Accueil et soins gratuits, sans hébergement, d'adultes atteints de troubles psychiques. Ecoute spécialisée des personnes traversant une crise personnelle ou familiale. Orientation vers le CMP de son quartier : - CMP Jules Verne 2, rue de l'industrie, 03.81.40.38.00

- Centre Médico Psychologique Planoise, 5 rue Blaise Pascal, 03.81.41.85.40
- CMP Le point du jour, 41 chemin des Montarmots 25000 Besançon, 03.81.25.43.34

Interprétariat.

Les personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais doivent être autant que possible accompagnées par un interprète ou un proche parlant sa langue et le français (ou l'anglais) dans leurs diverses consultations. TRADUCMED

<http://www.traducmed.fr> est un site Internet créé pour permettre au personnel médical d'estimer une situation en l'absence de traducteur et d'évaluer les urgences médicale, sociale ou administrative. Ce site permet aussi d'expliquer au patient le déroulement de l'examen médical. Il propose des traductions sonores d'un interrogat

Vie quotidienne

Pour découvrir votre nouvelle ville et ses services, vous pouvez vous renseigner à :

Besançon Info'cité

Ce service d'accueil et d'informations répond à vos questions simples du quotidien : logement, santé, culture, loisirs, famille, sports, enfance, environnement, démarches administratives, vie quotidienne et pratique...

Accueil à l'Hôtel de ville, place du 8 septembre (place Saint Pierre)

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Par téléphone au 03 81 62 56 25 du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

http://www.besancon.fr/index.php?p=1161&art_id=3993

CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse)

Un lieu d'informations incontournable pour les jeunes de moins de 30 ans 27 rue de la République – Tél : 03 81 21 16 16.

Site : <http://www.jeunes-fc.com/>

Loisirs et culture

Nombreuses possibilités selon les goûts et envies de chacun : cinéma, théâtre, danse, lecture (bibliothèques), musique, visites, musées, spectacles, médiathèques, promenades, peinture, rencontres, cuisine, sorties nature, sorties culturelles, activités manuelles ou sportives, évènements, fêtes et manifestations...

Les maisons de quartiers proposent des services, des animations, des activités culturelles et sportives, notamment pour les enfants. Beaucoup d'activités sont gratuites ou peu chères.

La carte avantages jeunes et la carte vie quotidienne permettent d'accéder à toutes les médiathèques, structures d'animation et cyber-bases municipales. Elles donnent droit à des réductions, des services ou activités gratuits pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne.

De nombreuses associations proposent des activités et soutiennent différentes causes. Il existe notamment de nombreuses associations de ressortissants étrangers où vous pourrez retrouver des compatriotes, et des associations de défense des droits de l'homme qui pourront vous aider. Le Centre 1901 édite un annuaire des associations que vous pouvez vous procurer gratuitement au Centre 1901 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville place du 8 septembre.

Centre 1901.

35 rue du Polygone, Entrée rue Michel Servet –Tél : 03.81.87.80.82.

Vous pouvez trouver **quelques livres, journaux et magazines étrangers/ ou en langues étrangères** dans les bibliothèques, médiathèques (consultation gratuite) et à la Maison de la Presse en ville.

Pour les personnes isolées ou en difficulté :

Proxim'Social - Service d'accueil, Affaires sanitaires, sociales (services publics)

03 81 41 26 60 appel gratuit depuis une ligne de téléphone fixe.

Accès au service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30- 9 rue Picasso (CCAS de Besançon).

Droit

En France, c'est l'**Office français d'immigration et d'intégration (OFII)** qui accueille et oriente les nouveaux arrivants.

3 avenue de la Gare d'Eau 25000 Besançon. Tél. : 03 81 25 14 50 e-mails :
besancon@ofii.fr

En cas de difficultés avec la langue française, des écrivains publics peuvent aider à rédiger toute sorte de documents. Se renseigner dans les maisons de quartier ou dans le hall de l'Hôtel de Ville, Place du 8 septembre

Des **associations de défense des droits** des étrangers peuvent accompagner les personnes qui ont des problèmes de régularisation de leur situation en France. Elles sont situées 13^e, rue Brûlard, 8^{ème} étage.

CDDLE (Collectif de défense des droits et libertés des étrangers)

Permanence : le lundi soir de 18h à 20h

Tél. 06 75 13 65 10 Email : cddle@orange.fr

Site : <http://factuel.info/blog/cddle/quest-ce-que-cddle-00816>

CIMADE : (Comité inter mouvements auprès des évacués) 15 rue Brûlard, 25000 Besançon

Permanence : le jeudi de 14h à 18h

Tél : 03 81 86 20 11 - 07 85 79 99 81

Email : besancon@lacimade.org

Site : <http://www.lacimade.org/>

- **En France, les hommes et les femmes sont égaux en droits.**

Associations d'accompagnement des femmes et/ou des familles :

CIDFF (Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles) 14 rue violet –
Espace associatif 03 81 83 48 19.

Site : <http://www.infofemmes.com/v2/accueil.html>

Solidarité femmes (violences faites aux femmes) 15 rue des
Roses (Palente) – 03 81 81 03 90.

Tél : 39 19 Violences Conjugales Info.

Site : <http://www.solidaritefemmes25.org/>

- **L'école est un droit pour tous les enfants qui vivent en France, qu'ils soient français ou étrangers.**

L'école est gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

Renseignements : Mairie de Besançon, Direction Education, 2 rue Mégevand

- **Les papiers administratifs sont nombreux et très importants :**

- il est fortement conseillé de conserver ses originaux et d'effectuer des photocopies des documents.
- attention à tous les détails et délais concernant les papiers : par exemple le permis de conduire du pays d'origine doit être échangé avant la fin de la première année d'obtention du premier titre de séjour.
- lire attentivement tous les contrats avant de les signer.